

## **Compte rendu de la réunion de quartier La Folie-Château du lundi 29 novembre 2021 - 20h00**

---

### **Etaient présents :**

- Habitants: GIVONETTI Adeline (Avenue Anatole FRANCE), LOUATRON Catherine (Avenue Georges BIZET), PALLIX Alain (Avenue François COUPERIN), GOARRIN Éric (Avenue BOULE),
- Représentants Quartier LA FOLIE CHÂTEAU : LECART Philippe (Avenue MINIER), CANTOMERLE Olivier (Avenue MOLIERE),
- Représentants Élus Quartier LA FOLIE CHÂTEAU : LOIZEAU Jannick, AFONSO Manuel,
- Représentant Élu du conseil municipal : SEIGNE Pascal - Maire adjoint

### **En préambule des discussions :**

- Rappel de l'objectif des conseils de quartier : Laisser la parole aux habitants du quartier sur des sujets d'intérêts collectifs et non individuels.
- Les sujets individuels doivent être traités par d'autres voies de communication : Contact sur le site: [www.ville-beauchamp.fr](http://www.ville-beauchamp.fr), Annuaire sur le site [www.ville-beauchamp.fr](http://www.ville-beauchamp.fr), Accueil de la mairie de Beauchamp : 01 30 40 45 45
- Rappel du rôle des représentants de quartier : Habitants du quartier volontaires. Il leur appartient de faciliter l'échange d'informations entre les habitants du quartier et la municipalité. En pratique, il consiste à collecter les suggestions / remarques constructives pour l'intérêt collectif du quartier et, d'aller chercher les informations / actions auprès de la municipalité.

### **Discussions sur le nouveau site VECTURA**

- Rappel sur la mise en ligne de l'étude d'impacts sur le site: [www.ville-beauchamp.fr](http://www.ville-beauchamp.fr)
- Inquiétudes sur l'augmentation du trafic généré par ces nouvelles activités, et plus particulièrement sur la pollution en conséquence : Rappel sur l'accessibilité du résultat des études menées pour le lot A uniquement, interrogation sur la méthode de contrôle de la qualité de l'air.  
La référence est prise par l'unique capteur géré par AIRPARIF, installé à Argenteuil ; soit 9 km du site de VECTURA. POUR ACTION : Demander à la municipalité de s'assurer que la qualité de l'air autour du site ne se dégradera pas (Campagnes de mesures, installation d'un capteur de pollution à proximité...)

- Présence de poids-lourds dans Beauchamp : La municipalité a modifié la signalisation dans

les avenues BOULE et de LEGALITE (Marquage au sol, Panneaux classiques voire lumineux si nécessaire) • POUR ACTION : Il a été demandé d'anticiper sur la rue de SAINT PRIX par des actions similaires.

Informers les sociétés de cartographies GPS de la création du chemin de PONTOISE à SAINT PRIX (Seule dénomination officielle à ce jour), rappeler que la signalisation aux poids-lourds depuis l'A15 et l'A115 vers le site VECTURA, avait été réalisée récemment.

• La municipalité a rappelé que le site VECTURA devrait apporter à terme, 1000 à 1100 emplois; le recrutement des habitants de proximité étant une volonté et une priorité.

### Circulation et stationnement

• Rue de SAINT PRIX: • POUR ACTION: Demande de régulation du stationnement du garage à l'angle de l'avenue des CHATAIGNIERS (TAVERNY) et de la rue de SAINT PRIX (TAVERNY / BEAUCHAMP), problème de visibilité au carrefour de la rue de SAINT PRIX avec l'avenue du MARECHAL FOCH (Solution à déterminer. Suggestions: un feu tricolore permettant également de casser la vitesse sur cette rue, ou encore un STOP supplémentaire côté avenue du MARECHAL FOCH)

• Avenue Georges BIZET: • POUR ACTION: Alerte sur la signalisation cachée par la végétation (Zone à 30km/h et voie sans issue), et le marquage au sol effacé.

• Avenue François COUPERIN: • POUR ACTION: Demande de remplacement des miroirs vétustes, et de s'assurer de l'homogénéité de la qualification "Avenue" sur tous les panneaux de l'avenue.

• Virage des avenues des TREMBLES et des CHÊNES d'une part, et de l'allée des BRUYERES et de l'avenue Roger SALENGRO • POUR ACTION: Demande d'installation d'un miroir et du marquage d'une ligne jaune pour rappeler l'interdiction de stationnement aux proches abords du virage en angle droit.

• Avenue Anatole FRANCE devant le parc arboré: • POUR ACTION: Demande de stationnement alterné. • Inquiétude sur les constats réguliers quant au respect des "STOP" dans BEAUCHAMP en général • POUR ACTION: Il est demandé à la municipalité de prendre le sujet en mettant en place des actions en conséquence (Ex: Verbalisations, opérations "coup de poing") • Constat sur le stationnement des particuliers dans le quartier: Rappel du code de la route: Les usagers ne sont pas autorisés à rester plus de sept jours consécutifs à la même place. Bien que disposant d'une possibilité de stationnement privé, certains habitants stationnent de manière permanente dans l'espace public, une voire plusieurs voitures, au détriment des voisins. • POUR ACTION: Il est demandé à la municipalité de prendre le sujet maintenant, avant l'arrivée de nouveaux habitants (Projection de 1000 à 1500 nouveaux habitants sur Beauchamp dans les années à venir en plus de la population actuelle; attractivité de la ville auprès des Parisiens) : Welcome pack, zone orange avec un macaron par foyer...

### Cadre de vie et environnement

• Bois BARRACHIN: En bref: 5 hectares de verdure s'offriront au public.

Travaux en cours pour projection d'ouverture au printemps 2022.

Création d'un chemin "piétons" avec accès PMR, d'un sentier sportif et de zones fermées pour préservation de la nature.

Le bois sera un espace clôturé avec gestion de son ouverture par la municipalité (Ex du Parc Arboré). Seule la clôture SUD sera refaite. 3 entrées sont prévues.

Une piste cyclable est envisagée par la municipalité le long du bois, dans l'avenue des MARRONIERS. Il est demandé à la municipalité de préserver la végétation, en l'espèce les arbres aux abords; la création de pistes cyclables ne devant pas se faire au détriment de la nature.

Bien qu'ayant cédé à la ville de Beauchamp, les 5 hectares du bois BARRACHIN, VECTURA reste toutefois propriétaire d'un espace vert de 19 hectares.

Il est partagé avec la municipalité, l'inquiétude quant au risque de déboisement au profit de l'activité industrielle. La municipalité a alors affirmé que cette espace est protégée et que VECTURA ne peut s'y développer.

- Parc arboré: • POUR ACTION: Appel aux habitants du quartier LA FOLIE CHÂTEAU pour utiliser davantage ce parc (Ex: Fête de quartier, cinéma en plein air, théâtre d'extérieur...)

- Déjections canines: • POUR ACTION: Avenue Anatole FRANCE devant le parc arboré: Demande d'installation d'un distributeur de sacs, Espace vert avenue François COUPERIN: Demande de remettre en place la signalisation sur l'interdiction de cet espace aux chiens (Suggestion: Installation d'un distributeur de sacs).

La municipalité a installé récemment de nouveaux distributeurs. Mais force est de constater que certains propriétaires indécents laissent ce sac sur la voirie: Demande d'installation de poubelles aux abords de ces mêmes distributeurs de sacs.

- Plan vélo: • La municipalité travaille actuellement sur la mise en place des pistes cyclables dans Beauchamp (Stationnement compris: local fermé, parc vélo; Solution de "vélo-partage")

- La municipalité compte s'attacher les services d'un cabinet spécialisé pour les aider à définir les possibilités de création de ces pistes, • POUR ACTION: Il est demandé à la municipalité d'associer les habitants pour définir avec eux de manière constructive, les axes à privilégier pour l'implantation de ces pistes.

- 2030 • POUR ACTION:

- Proposer des nichoirs / mangeoires pour oiseaux à installer chez les Beauchampois, réflexion sur la possibilité d'agrandir le rond-point de l'avenue MOLIERE pour espace vert voire boisement urbain. Projet à éventuellement associer avec l'idée d'y réduire la vitesse de circulation.
- Réflexion sur le boisement des trottoirs (Fin de l'avenue MOLIERE ou espace vert de l'avenue François COUPERIN par exemple).
- Réflexion sur l'obligation de planter au moins un arbre lors de toute construction, y compris lors du morcellement de terrains.